

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance du 22 février 2018

Avis N° 2018-02

Avis du CSRPN Hauts-de-France sur les évaluations des plans d'actions quinquennaux et sur le projet de plan d'actions quinquennal commun des Conservatoires d'Espaces Naturels de Picardie et du Nord – Pas-de-Calais, conformément à l'article 4 de l'arrêté du 7 octobre 2011 relatif aux conditions de l'agrément des conservatoires régionaux d'espaces naturels.

Après avoir entendu les présentations des évaluations des plans d'actions quinquennaux et le projet de plan d'actions quinquennal commun des Conservatoires d'Espaces Naturels de Picardie et du Nord – Pas-de-Calais, le CSRPN formule les observations suivantes.

- Mettre plus en exergue la maîtrise foncière et d'usage des CEN en rapport avec les espèces et les habitats les plus menacés à l'échelle des Hauts de France.
- Plus généralement, mettre en avant de manière détaillée les actions des CEN ayant permis la réduction des niveaux de menaces d'espèces et/ou d'habitats naturels en lien avec les actions de restauration et de gestion engagées.
- Rechercher un partenariat avec les acteurs intervenant dans la conservation des races locales (Trait du Nord, Boulonnais...) et pouvant servir pour la gestion des sites.
- Evaluer quel pourrait être le rôle des CEN dans le cadre de la mise en œuvre des ORE (Obligations Réelles Environnementales).
- Renforcer les évaluations patrimoniales par une prise en compte plus forte de la valeur des habitats naturels et plus généralement des phytocénoses.
- Poursuivre les échanges avec les autres acteurs du territoire et partenaires dans le cadre de la mission de coordination pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Suite aux échanges et aux précisions apportées par les Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord – Pas-de-Calais, le CSRPN émet un avis favorable à la mise en œuvre de ce plan d'actions quinquennal, sous réserve de la prise en compte des observations pré-citées.

Fait le 2 mars 2018

à Amiens

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,



Franck SPINELLI